

DEPUIS LA SAISON 2021/2022 :

La souscription se fait directement sur l'outil ADAGIO.

Ne pas retourner ce document au service assurances.

Le pack association



DEMANDE DE SOUSCRIPTION AU PACK ASSOCIATION

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ASSOCIATION + RESPONSABILITÉ CIVILE DES DIRIGEANTS

Je soussigné(e), _____, agissant en tant que président(e)

Association : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ e-mail : _____

Atteste vouloir souscrire à l'assurance Responsabilité Civile association proposée par la FSCF pour la saison en cours.

Important : la souscription au contrat d'assurance RC inclus GRATUITEMENT l'assurance RCMS (Responsabilité Civile des Dirigeants)

Afin de déterminer le montant de la cotisation annuelle que je dois verser, je déclare :

Merci de compléter tous les champs demandés ci-dessous

Nombre d'adhérents total au sein de mon association (toutes sections confondues) _____
à défaut, prendre le nombre d'adhérents de la saison précédente.

Tous les adhérents de l'association (toutes sections confondues) prennent une licence FSCF :

☐ OUI ☐ NON Si non, combien d'adhérents prennent une licence FSCF : _____

Tous les adhérents licenciés FSCF souscrivent à l'assurance activité FSCF :

☐ OUI ☐ NON Si non, combien d'adhérents licenciés prennent une assurance activité : _____

Je déclare sur l'honneur que les informations présentes sur ce document sont exactes, toute fausse déclaration peut entraîner la nullité du présent contrat.

À : _____ Signature du (de la) président(e) : _____

Le : _____

RETROUVEZ CI-APRÈS LE MODE DE CALCUL DE LA COTISATION AINSI QUE LE TABLEAU DES GARANTIES

Cette assurance est proposée exclusivement aux associations affiliées à la FSCF - ORIAS N°10058752

CALCUL DU MONTANT

1^{ER} CAS

Les adhérents de l'association (toutes sections confondues) ne sont pas tous licenciés à la FSCF et aucun ne souscrit d'assurance activité.

Dans ce cas, c'est le nombre total d'adhérents licenciés ou non qui est retenu (tableau des tarifs page 6).

2^E CAS

L'association ne prend des licences FSCF que pour une (ou quelques section(s)) et quelques adhérents souscrivent à l'assurance activité.

Prendre le nombre d'adhérents total au sein de l'association (toutes sections confondues) et soustraire le nombre de personnes qui souscriront à l'assurance activité. Se reporter au tableau ci-dessous avec le nombre d'adhérents trouvé afin de déterminer dans quelle catégorie l'association se situe.

3^E CAS

Tous les adhérents de l'association (toutes sections confondues) ont une licence FSCF et une assurance activité.

Dans ce cas, c'est le montant indiqué dans la colonne de droite du tableau des tarifs page 6 qui est retenu.

TABLEAU DES TARIFS

Nombre d'adhérents (toutes sections confondues)	Montant de la prime annuelle	TOUS LES ADHÉRENTS ONT UNE LICENCE FSCF ET UNE ASSURANCE ACTIVITÉ
		Montant de la prime annuelle
0 à 25 adhérents	30 €	25 €
26 à 50 adhérents	55 €	25 €
51 à 75 adhérents	80 €	25 €
76 à 150 adhérents	150 €	25 €
151 à 300 adhérents	260 €	25 €
301 à 500 adhérents	430 €	25 €
Plus de 500 adhérents	Devis sur demande	25 €

 Exemples
✓ 1^{ER} CAS

L'association X compte 35 adhérents répartis sur 2 sections. Seule une section est affiliée à la FSCF avec 12 licences et aucune assurance activité. Dans ce cas c'est le nombre total d'adhérents qui est retenu. En se reportant au tableau ci-dessus, le montant de la prime annuelle pour l'association X sera de 55,00 €.

✓ 2^E CAS

L'association Y compte 300 adhérents répartis sur 5 sections. Seule une section est affiliée à la FSCF avec 152 licences et 152 assurances activités. Pour déterminer le montant de la prime d'assurance Responsabilité Civile association, il faudra effectuer le calcul suivant : $300 - 152 = 148$. Le chiffre trouvé (148) correspond à la case "76 à 150 adhérents" soit un montant annuel de 150,00 €.

✓ 3^E CAS

L'association Z compte 2500 adhérents répartis sur 12 sections. Toutes les sections et tous les adhérents prennent une licence FSCF et une assurance activité. Le montant de la prime annuelle pour l'association Z sera de 25,00 €.

TABLEAU DE GARANTIES RESPONSABILITÉS CIVILES

(extrait de la notice de garanties - www.fscf.asso.fr/assurances)



Nature des garanties	Montant des garanties par sinistre	Montant des franchises par sinistre
RESPONSABILITÉ CIVILE AVANT LIVRAISON Tous dommages confondus dont : - dommages corporels et immatériels consécutifs - limités en cas de faute inexcusable à - dommage matériels et immatériels consécutifs - dommages matériels en raison des vols - suite à vol des préposés - suite à RC dépositaire (vestiaires) - dommages matériels subis par les biens meubles ou immeubles loués ou empruntés - bien meubles - biens immeubles - atteintes à l'environnement accidentelles	15 000 000 € 15 000 000 € 3 500 000 € (par sinistre et par année d'assurance) 15 000 000 € 30 000 € 5 000 € 200 000 € 1 500 000 € 1 000 000 € par sinistre et 2 000 000 € par année d'assurance	NÉANT NÉANT 100 € 200 € 200 € 100 € 400 € 500 €
RESPONSABILITÉ CIVILE MÉDICALE	8 000 000 € 10 000 000 € par année d'assurance	1 500 €
RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT ET DOMMAGES CAUSÉS AU PERSONNEL - dommages corporels - dommages matériels - dommages causés au matériel - dommages immatériels non consécutifs	8 000 000 € 1 000 000 € 1 000 000 € 1 500 000 €	NÉANT NÉANT NÉANT 500 €
RESPONSABILITÉ CIVILE APRÈS LIVRAISON / RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE Tous dommages confondus dont : - dommages matériels et immatériels confondus - dommages immatériels non consécutifs	2 000 000 € 2 000 000 € 1 500 000 € (par sinistre et par année d'assurance)	400 € 1 500 €
ASSURANCE RECOURS ET DÉFENSE PÉNALE SUITE À ACCIDENT Défense devant les juridictions Pénales	1 500 000 € frais à la charge de l'assureur dans la limite du montant de garantie des dommages correspondants	Préjudice supérieur à 150 € NÉANT
RESPONSABILITÉ CIVILE PERSONNELLE DES DIRIGEANTS Tous préjudices confondus (Y compris frais et honoraires d'enquête, d'instruction d'expertise, d'avocat et de procès) Défense pénale	100 000 € par sinistre et pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurances Compris dans le montant ci-dessus	NÉANT NÉANT